

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Décret n° 2007 - 395 du 29 août 2007
portant nomination du président du conseil d'administration de la caisse
nationale de sécurité sociale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 45/75 du 15 mars 1975 instituant le code du travail ;

Vu la loi n° 004/86 du 25 février 1986 instituant le code de sécurité sociale ;

Vu la loi n° 19-94 du 1^{er} août 1994 autorisant la ratification du traité instituant la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale;

Vu le décret n° 89/165 du 21 février 1989 portant organisation et fonctionnement de la caisse nationale de sécurité sociale ;

Vu le décret n° 2006-87 du 1^{er} mars 2006 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du Conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale ;

Vu décret n° 2007-285 du 31 mai 2007 portant nomination d'un ministre et fixant la composition du Gouvernement,

DECRETE :

Article premier: Monsieur BARROS Christian est nommé Président du Conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur BARROS Christian, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 29 août 2007

Denis SASSOU N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre du travail, de l'emploi
et de la sécurité sociale,

Gilbert ONDONGO.-